ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition de l'intéressée et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 213 – Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau

(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du mardi 1er décembre 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1798-20151201

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 1ER DÉCEMBRE 2015 1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 2
AUDITION 2
ÉTUDE DÉTAILLÉE 2
REMARQUES FINALES 3

ANNEXE

I. Intéressée entendue

Séance du mardi 1er décembre 2015

Mandat : Audition de l'intéressée et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 213 – Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau (Ordre de l'Assemblée le 10 novembre 2015)

Membres présents :

M. Auger (Champlain), président

M. Carrière (Chapleau)
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales
M. Hardy (Saint-François)
M. Laframboise (Blainville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales et d'occupation du territoire
M. Moreau (Châteauguay), ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Mme Nichols (Vaudreuil)
M. Ouellet (René-Lévesque)
M. Simard (Dubuc), député ayant présenté le projet de loi

Intéressée :

Municipalité de Saint-David-de-Falardeau :

M. Serge Gauthier, maire
M. Daniel Hudon, directeur général
Me Stéphanie Turcotte, procureure
M. Karl Blackburn, responsable des relations gouvernementales, PF Résolu Canada inc.

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 26, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Simard (Dubuc), M. Moreau (Châteauguay), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Laframboise (Blainville) font des remarques préliminaires.

AUDITION

La Commission entend la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Blackburn de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Gauthier de prendre la parole.

Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Auger (Champlain) propose :

> QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Laframboise (Blainville), M. Gaudreault (Jonquière), M. Moreau (Châteauguay) et M. Simard (Dubuc) font des remarques finales.

À 11 h 28, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

_____

Catherine Durepos

CD/cv

Québec, le 1er décembre 2015

Le président de la Commission,

Original signé par

_____

Pierre Michel Auger

ANNEXE I

Intéressée entendue

Intéressée entendue

Municipalité de Saint-David-de-Falardeau 001M